



DAESH : les Occidentaux à la recherche d'un équilibre géostratégique

Michel ROCHE

Vice président d'Euromed IHEDN Région PACA

A lire les derniers discours des dirigeants occidentaux à New York, on pourrait retirer le sentiment que la lutte contre DAESH constitue désormais la dimension essentielle de la relation avec le Proche Orient et la Méditerranée.

C'est un peu réducteur.

Le propos n'est pas ici de minimiser la gravité de la menace, mais il faut aussi admettre que la recherche d'un équilibre géostratégique ne peut se limiter à la seule dimension sécuritaire. Bien plus, l'urgence même de la situation impose une vision plus large.

suite page suivante

Adhérez / Renouvelez

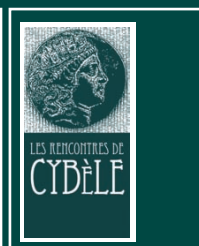
vos participations pour l'année 2014 / 2015

Voir bulletin d'inscription (ou de réinscription) en dernière page

Soutenez l'association

en complétant votre engagement

par un don **bénéficiant de la déduction fiscale.**



Les 5^{èmes} Rencontres de Cybèle

organisées par
l'association Euromed-IHEDN
dans le cadre de la **Semaine Économique
de la Méditerranée (SEM)**

se tiendront

jeudi 6 novembre 2014

à Marseille, Villa Méditerranée

Le thème de cette rencontre, choisi par les membres du Conseil scientifique, est

**Mieux comprendre
la Méditerranée
pour faire vivre
une idée commune**

**Pertinence et impertinence
Exemple de l'activité touristique**

Quatre tables rondes sont prévues.

L'accès est libre et gratuit

Inscription obligatoire à la SEM

www.semaine-eco-med.com/evenements

PROCHAINE CONFÉRENCE

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

page 3

CONFÉRENCES PROGRAMMÉES

page 4

CYBÈLE, NOS CONFÉRENCIERS ONT PUBLIÉ

Aïcha Barkaoui *pages 7 et 8*

Omar Benjelloun *pages 9 et 10*

LE MAROC SE FAIT PEUR AVEC SA JEUNESSE

par de Florence Aubenas,
journaliste au Monde

pages 11 et 14



suite de l'édito

Bien plus, l'urgence même de la situation impose une vision plus large.

Les pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée se divisent entre une zone où le chaos s'est durablement installé et une zone de stabilité relative.

On peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que les pays qui connaissent cette stabilité relative constituent le noyau dur à partir duquel le reflux de DAESH pourra s'imposer dans les esprits. Leur succès même est indispensable pour que les opinions arabes retrouvent confiance et fierté.



Encore faudrait-il que ces pays trouvent auprès des Occidentaux l'aide et la compréhension nécessaires pour moderniser non seulement leurs économies, mais aussi leurs sociétés, se débarrassant ainsi de ce qui a fait le lit du fondamentalisme politique et de l'extrémisme. Il est urgent de s'engager auprès d'eux, et tout particulièrement des pays du Maghreb qui sont nos partenaires les plus proches et échappent largement à l'influence délétère des pays du Golfe.

L'outil diplomatique pour le faire est là : le 5+5. Il a su résister aux turbulences de ces dernières

années parce qu'il est fondé sur un ensemble cohérent et qu'il a repoussé la tentation facile de l'élargissement ; il s'agit de lui donner une nouvelle ambition. Il ne saurait y avoir de sortie de crise

sans vision partagée de ce que sera notre avenir commun et une politique pour mettre en œuvre sans délais une telle vision.

La réalité tout autant que l'intérêt commandent de s'engager de manière prioritaire avec les pays du Maghreb.



Les entretiens d'Euromed-IHEDN

Prochaine conférence ouverte à l'inscription

L'inscription est obligatoire (Plan Vigipirate activé). Vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

Par courriel : entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr ou par téléphone au 06 34 19 28 79

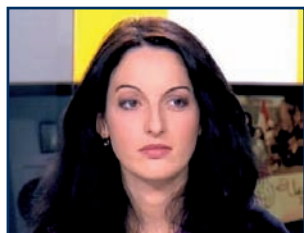
Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site www.euromed-ihedn.fr

notre invitée

sera Mme **Myriam BENRAAD**, *docteur en sciences politiques de l'IEP de Paris, spécialiste de l'Irak et du monde arabe,*

sur le thème :

L'Irak de la fin de l'occupation à l'offensive de l'État islamique : vers une nouvelle guerre ?



Myriam BENRAAD, est docteur en sciences politiques de l'IEP de Paris, spécialiste de l'Irak et du monde arabe. Elle est actuellement chercheuse associée au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po) et à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM). Elle a parallèlement travaillé pour la Banque européenne d'investissement, chargée de la politique européenne de voisinage en Méditerranée, et pris part aux travaux du Partenariat de Deauville du G8 en 2011. Elle est aujourd'hui consultante pour plusieurs organisations internationales et agences du secteur privé.

Depuis le 10 juin 2014 et l'assaut foudroyant lancé sur la ville de Mossoul par les combattants de l'État islamique, l'Irak se trouve aspiré dans un tourbillon de violence qui menace de le faire définitivement imploser. Au début du mois d'août, la situation était si dramatique que le président américain Barack Obama, naguère attelé à désengager l'Amérique du bourbier irakien, décidait d'user de la force contre les jihadistes à travers une campagne de frappes aériennes ciblées. La reconquête face à l'État islamique promet d'être longue et difficile. Elle le sera d'autant plus que ce n'est pas un régime qui est visé comme en 2003, mais une nébuleuse terroriste aux ramifications complexes et dont la stratégie bouleverse non seulement l'Irak et la Syrie, mais aussi les équilibres régionaux et internationaux dans leur ensemble. Cet "État" est en large part l'enfant de cette guerre sale que l'on voulait oublier, mais dont les métastases sont toujours plus douloureuses, du déchaînement aveugle des passions communautaires au déclin des États-nations formés sous égide coloniale, sans oublier la remise au goût du jour d'un jihad global que l'on avait pu croire sur le déclin.

À MARSEILLE

Lundi 6 octobre

amphithéâtre de l'École de la Deuxième Chance
360, chemin de la Madrague-Ville / pl. des Abattoirs
MARSEILLE 15^{ème}.

Date limite d'inscription à la conférence : dimanche 5 octobre

Un dîner est organisé autour de notre invitée

Nombre de places limité : inscription jusqu'au dimanche 5 octobre.

Le montant du dîner est de 32 €.

Les chèques sont à libeller au nom de :

Restaurant LES ARCAULX .

À PARIS

Mercredi 8 octobre

amphithéâtre Suffren, à l'École militaire.

Date limite d'inscription à la conférence : samedi 4 octobre

Un dîner est organisé autour de notre invitée

Nombre de places limité :

inscription jusqu'au vendredi 3 octobre

Le montant du dîner est de 40 €.

Les chèques sont à libeller au nom de :

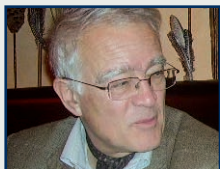
Restaurant LA TERRASSE.



Les entretiens d'Euromed-IHEDN

Conférences au programme du cycle 2014/2015

Les thèmes comme les dates de ce programme pourront être réactualisés.
Vous trouverez son évolution dans chacune de nos Lettres Mensuelles
et sur le site www.euromed-ihedn.fr



Soirée réservée aux membres adhérents

Lundi 3 novembre à Marseille / Mercredi 5 novembre à Paris

Que peut-on attendre de la diplomatie en Méditerranée ?

par Michel ROCHE

Analyste associé à JFC Conseil, ancien diplomate.

Membre de l'association Euromed-IHEDN.



Lundi 17 novembre à Marseille / Mercredi 19 novembre à Paris

Comprendre les enjeux syriens

par Xavier BARON

journaliste français spécialiste du Proche-Orient à l'Agence France-Presse.



Lundi 15 décembre à Marseille / Mercredi 17 décembre à Paris

Les enjeux palestiniens

par Hassan BALAWI

journaliste français spécialiste du Proche-Orient à l'Agence France-Presse.

Conférences en préparation

La vision de la société tunisienne chez Ennahda

présenti Ridha BAROUNI

Eau, terres et pouvoirs au Proche Orient

présenti Pierre BLANC

Le Maghreb facteur d'unité et de désunion

présenti Flavien BOURRAT

Voiles latines et navigation en Méditerranée : un domaine partagé

présenti Hubert POILROUX-DELEUZE

Devenir du Proche et du Moyen-Orient

présenti Antoine SFEIR

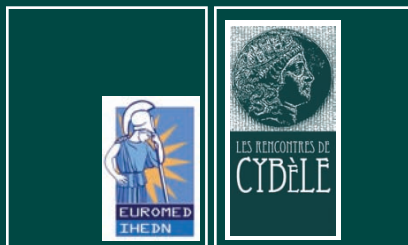
Les pays du sud-méditerranéens face au besoin

de sécurité alimentaire

présenti Sébastien ABIS

Les enjeux migratoires en Méditerranée

présentie Catherine WIHTOL DE WENDEN



Les 5^{èmes} Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN
dans le cadre de la **Semaine Économique de la Méditerranée (SEM)**
se tiendront

jeudi 6 novembre 2014

à Marseille, Villa Méditerranée

Mieux comprendre la Méditerranée pour faire vivre une idée commune

La Méditerranée connaît aujourd'hui une situation nouvelle face à laquelle les démarches institutionnelles développées jusqu'alors paraissent bien inadaptées. Quels que soient les efforts mis en œuvre les résultats sont maigres. Les aspects sécuritaires, au sens large, comme ceux économiques méritent une analyse sans concession, voire impertinente, pour dégager des propositions pertinentes concrètes notamment dans le domaine du tourisme. Tels sont les défis qui se présentent à nous.

L'objectif sera « prospective, propositions et recommandations » au profit des décideurs.

Quatre tables rondes sont prévues.

L'accès est libre et gratuit

Inscription obligatoire à la SEM

www.semaine-eco-med.com/evenements

Pour vous inscrire ou recevoir le programme détaillé suivez le lien
www.euromed-ihedn.fr





Les 5^{èmes} Rencontres de Cybèle

Table 1

8h45 > 10h15 > Table 1
**Une situation nouvelle
en Méditerranée**

Sous les effets de la crise économique mondiale et des instabilités induites par le mouvement démocratique arabe, la Méditerranée ne connaît plus ni homogénéité ni cohérence. Elle est partagée mais tout autant disputée. Dans ce contexte il est plus que jamais utile de réfléchir à une vision à long terme pour cet espace sans pour autant aspirer à mettre en place des recettes communes comme ce fut le cas en 1995 avec le Processus de Barcelone. De fait les hétérogénéités, les particularismes de chaque agenda national et les interventions de puissances extérieures à la zone accroissent les risques et les menaces, tandis que les conditions d'une prospérité sont de plus en plus délicates à établir, surtout avec l'effondrement de la ressource touristique. La Méditerranée est-elle encore une « Région » ?

Dans le même temps on est obligé de constater une véritable panne de « processus institutionnel » du côté européen. Les décideurs se désintéressent des problématiques méditerranéennes ; sans vision globale éclairée ils se contentent de se focaliser sur des événements ponctuels au gré des réactions médiatiques : leur but "passer entre les gouttes", et pour cela commenter les événements à chaud mais rarement développer une stratégie à moyen-terme pour l'action dans cette région.

Table 2

10h30 > 12h > Table 2
**Quelle sécurité
dans la région ?**

La sécurité est de plus en plus délicate à assurer. La situation de tensions et de crises qui frappent la plupart des domaines de la vie quotidienne justifie une approche globale selon la démarche de « sécurité humaine ». Garantir la santé, l'accès à l'eau et la sécurité alimentaire, est tout aussi important au quotidien que la lutte contre les agressions civiles, le terrorisme, les trafics ou les menaces internationales. Le développement du tourisme, source importante de ressource, est également conditionné par cette garantie. Les systèmes politiques, le développement d'un droit équitable et ouvert etc., sont indissociables d'une sécurité pérenne.

Table 3

13h > 14h30 > Table 3
**Quelle économie
dans la région ?**

Le soulèvement démocratique qui a traversé le monde arabe illustre que la croissance n'est pas en soi créatrice d'équité sociale, ni de valeurs partagées. Dans la période de l'après-révolte qui s'ouvre pour plusieurs pays de la zone, l'enjeu est celui de la définition d'un nouveau contrat social qui indique quels sont les bénéficiaires prioritaires de la richesse, comment elle est répartie et dans quel but. La problématique fondamentale est l'emploi, et plus particulièrement l'emploi des jeunes qui constitue un défi prioritaire et invite à chercher de nouvelles pistes d'ouverture économique. Parmi celles-ci, les perspectives de mise en place d'un tourisme de développement durable, avec la formation correspondante pourrait être une solution à favoriser. D'autres sujets sont également très importants : celui de l'équité entre les genres (accès des femmes au travail, à la décision politique et sociale...) et celui de l'équilibre des territoires. Ces différents paramètres sont ceux de la croissance inclusive.

Table 4

14h45 > 16h15 > Table 4
Conclusions et propositions

Dans ces conditions, il semble que la Méditerranée doit être analysée de façon différente à l'approche du 20ème anniversaire de la déclaration de Barcelone et au moment où se met en place une nouvelle Commission européenne. Tout d'abord les rapports entre riverains font apparaître des espaces hétérogènes imposant des approches qui tiennent compte des particularités. Des choix géographiques et sectoriels devraient être envisagés. De plus, les ingérences extérieures ont des conséquences qu'il importe de mesurer. Enfin, les risques que font peser les conflits extérieurs méritent d'être évalués, plus particulièrement sur l'activité touristique. Certes des besoins de solidarité resteront sans doute nécessaires, mais il importera de les identifier avec précision et de ne pas se laisser aller à des considérations politiciennes. Il s'agit de mener, avec le souci de la plus grande pertinence sans s'interdire l'impertinence, une réflexion prospective sur les relations de la Méditerranée avec le reste du monde, et d'évaluer sur quels principes de nouvelles formes de coopération peuvent être déployées selon les axes Nord-Sud et Sud-Sud pour permettre à la Région de mieux entrer dans la mondialisation.

Aïcha Barkaoui conférencière aux 5^{èmes} rencontres de Cybèle interviendra sur le thème de l'égalité homme-femme au Maroc, en avant-propos cet article sur les femmes marocaines.

L'importance de la liberté d'expression et de la presse dans le développement et l'autonomisation des femmes marocaines

publié par Femmes et médias au Maghreb
Revue d'analyse n° 6 - Juin 2014



La censure directe ou indirecte par une autorité quelconque conduit indéniablement à l'autocensure. Cette dernière qui demeure comme un système ancré dans l'esprit de chacun, le pousse à s'autolimiter et freine sa liberté d'expression, et de ce fait sa liberté d'exister en tant qu'un être digne. Cette pratique ne cesse de hanter la liberté de la presse, la liberté d'opinion, la liberté de penser et de s'exprimer car aujourd'hui, mêmes les soient disant grandes démocraties grignotent peu à peu l'espace des libertés et les dictatures revendiquent leur autoritarisme.

Au Maroc, le fond est en effet resté le même, seule la forme est quelque peu différente, à cause du souci de ne pas affliger l'opinion publique et internationale. Cela ne fait qu'accentuer le développement de l'autocensure qui représente un véritable danger pour la liberté d'expression.

et donne l'impression que les journaux développent les mêmes sujets et les mêmes idées. Il y a alors une perte du pluralisme des médias et d'intégrité journalistique pour défendre les causes des Marocains et des Marocaines.

Ce manque de liberté grandissant se voit aussi dans la voix des femmes qui était jadis réduite au silence par le système patriarcal et qui est aujourd'hui même étouffée par un autre système autoritaire: les médias. Alors que l'accès des femmes à la connaissance et à une réelle représentativité dans la société ne peut se réaliser que via la liberté de penser et qu'à travers l'accès à la parole et à la liberté de s'exprimer ainsi que l'investissement positif de tous les moyens de communication et de tous les supports médiatiques.

La censure sur la presse marocaine est appliquée sous prétexte qu'elle est un moyen de protéger la société. En outre, même si la censure est un obstacle à l'information et à la liberté, elle est de surcroît perçue comme une solution à travers

laquelle la stabilité politique et sociale est assurée.

La liberté d'expression pratiquée ne doit pas rendre compte de tout pour préserver la société mais elle est aussi une manière de maintenir l'idéologie et la démagogie.

L'art de clouer le bec aux femmes.

Au fait, ce n'est qu'une autre façon de perpétuer le système patriarcal et la domination masculine. De ce fait, la censure dans la vie sociale est aussi l'art de clouer le bec aux femmes. Ceci semble nécessaire, évident et ancré dans la conscience des Marocains. Certaines femmes sont lucides par rapport au fait qu'elles ont des limites à ne pas franchir, les représailles font peur, alors elles s'appliquent inconsciemment l'autocensure. Même si elles sont conscientes des dangers que cela représente et de la désinformation qu'elle engendre, le manque de réactivité et de protestation active demeurent en vigueur. D'autres ont compris que l'accès à la raison ne peut se faire qu'à travers la libération de la pensée et de la langue, la libre expression et la liberté d'écrire, de créer et de produire et qu'à travers la destruction de toutes ces barrières symboliques enfouies en usant de la plume et de la parole comme outils de subversion et de libération.



L'importance de la liberté d'expression et de la presse dans le développement et l'autonomisation des femmes Marocaines

suite de la page 13

L'histoire des femmes marocaines depuis le protectorat montre que leur implication dans le processus politique, économique et social s'est faite sur la base d'enjeux idéologiques. Longtemps, les femmes marocaines ont vu leurs revendications propres sacrifiées au nom d'un intérêt politique et idéologique supérieur. Mais ayant atteint leur autonomie, après un long processus de maturation, ces femmes ont commencé à refuser de reproduire les mêmes schémas ; elles ont refusé de laisser passer la priorité à leur cause. Elles ont refusé les obstacles qui prennent le pas sur la lutte contre l'ordre patriarcal. Car ce qui est en jeu c'est leur autonomisation dont font partie essentielle leur droit à l'information et à la connaissance ainsi que leur droit à la liberté de pensée et d'expression.

Les femmes marocaines doivent donc revenir sur un point essentiel en lien avec la subjectivité. Leur diversité ne doit, en aucun cas, diminuer ni leur capacité d'autonomie et d'indépendance ni leur esprit de militantisme et d'activisme. Ces femmes refusent l'invisibilité, l'assujettissement, le silence.

Elles refusent de voir leur voix occultée et essayent de déconstruire la conception qu'ont les hommes des femmes qui aspirent à une certaine transcendance ou qui sont, tout simplement, désireuses d'accéder à l'instruction, à la connaissance et à la raison.

Les femmes qui font peur.

Cela montre à quel point l'accès à l'instruction, l'accès aux savoirs et aux connaissances, l'accès à la raison étaient refusés aux femmes étant longtemps considérées comme dénuées de toute capacité de discernement. Mais l'histoire a aussi montré que les hommes ont peur des femmes instruites. Ces dernières étant considérées comme des êtres dangereux qu'il faut faire taire dans tous les sens du terme et avec tous les moyens possibles. Les femmes donc n'avaient pas toujours l'occasion d'exprimer leurs idées, leurs points de vue ainsi que leurs espérances de changer le monde au mieux sachant que la liberté de penser

sans barrières, sans chaînes et sans peur, dans un climat démocratique, est une des conditions majeures de la réalisation et de l'épanouissement personnel.

En se servant de la liberté d'expression, les femmes valorisent le long chemin qu'ont dû parcourir dans leur lutte contre les idées légitimant l'existence d'une raison sexuée ainsi que contre toute sorte de subordination au genre masculin.

Mais cette liberté doit être aussi utilisée pour faire clairement apparaître le danger qu'il y a à vouloir étouffer la subjectivité féminine. Il faut, de ce fait, insister sur l'urgence qu'il y a à valoriser les acquis des femmes en matière d'accès au savoir et à la liberté d'expression car cela n'est peut être qu'un moyen de barrer le chemin d'accès à la raison féminine jugée dangereuse, subversive et même maléfique dans la conscience collective.

La voix qui se révolte.

La voix des femmes qui était à peine audible se révolte donc pour se faire entendre.

D'ailleurs, les voix des femmes doivent s'insurger haut et fort pour revendiquer leurs droits, crier l'injustice et chercher des espaces d'expression pour parler de leur situation et de leurs souffrances multiples. Les femmes marocaines doivent investir les médias et tous les réseaux sociaux pour manifester leurs révoltes, investir aussi des nouveaux mécanismes d'engagement et mobiliser les ressources pour mieux faire entendre leurs revendications avec force, insistance et vigilance.

Car il ne faut pas oublier que le filtrage et l'élimination de certains faits et opinions font partie des tâches de certains médias. Par ailleurs, en faisant éclater les obstacles, les barrières et les frontières, les nouvelles plateformes d'expression de toutes sortes, si elles sont bien investies par les femmes, peuvent libérer les subjectivités, car c'est à partir de là, que les femmes donneront le mieux d'elles mêmes. C'est à cet égard que les femmes doivent user de tous les moyens d'expression dans leurs différentes manifestations comme moyen de subversion.

Le langage et la langue sont un moyen de subversion pour les femmes. Pour elles, la langue est un outil tranchant qui sert à contrer le pouvoir machiste et à déconstruire les façons communes de regarder et considérer les femmes.

En s'exprimant librement, les femmes veulent lever le voile sur leur situation et détruire les chaînes de leur soumission et les images et symboles qui les dénigrent et perpétuent leur représentation négative dans l'imaginaire collectif.

Un avenir meilleur.

La liberté de penser et la liberté de s'exprimer sont des moyens et des outils par excellence pour s'affranchir d'une lourde subordination et changer les représentations erronées mais figées dans les esprits. C'est par le biais de la libre expression qu'on catégorise le réel, le pensable, qu'on structure la pensée et qu'on intériorise le monde qu'il soit concret, abstrait, physique, affectif ou autre, qu'on s'approprie l'existant et qu'on modèle sa vision de soi-même, de l'autre et de l'univers.

Cette liberté d'expression peut, par conséquent, contribuer à ce que les femmes marocaines aient un avenir meilleur.



Aïcha Barkaoui
Professeure Chercheur en Master Genre, Société et Culture à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Aïn Chock-Casablanca. Membre de l'équipe de recherches et d'études sur le Genre.



Conférencière au
5^{èmes} Rencontres de CYBÈLE pendant la semaine économique de la Méditerranée à Marseille



En perspective des 5^{èmes} rencontres de Cybèle un article de notre conférencier Omar Benjelloun, donnant un avant-goût de sa participation : les attentes du sud.



De l'«ordre public concurrentiel»

publié par ECONOMIA avril 2014 – plateforme du CESEM

Le dialogue entre « mondialisation » et « globalisation » distingue entre le phénoménologique et le systémique. Ainsi l'« ordre concurrentiel », résultante de l'universalisation d'un ordre institutionnel prônant la « régulation », accompagne une mondialisation qui couvre le décloisonnement des marchés nationaux, le développement des réseaux de communication et l'affaiblissement de l'État. Les pouvoirs étatiques sont « réformés » sous prétexte qu'au-delà de l'accomplissement des missions régaliennes, la fonction de « gouverner » interfère par nature avec le marché [1]. Or l'ordre économique, qui repose sur l'idée que la conjonction des intérêts privés avec l'intérêt général n'est possible que par la concurrence, ne peut fonctionner sans le « politique » qui doit provoquer des transformations pour assurer la continuité du marché. Le comportement « anticoncurrentiel » de l'acteur économique renvoie à l'idée que l'État doit combattre la tendance à l'autodestruction du marché, en protégeant la compétitivité contre elle-même par la création des conditions de sa reproduction [2]. C'est l'esprit du droit public économique [3], qui s'impose comme un ensemble de constructions juridiques qui correspondent à la consécration du cadre systémique du capitalisme. On assiste à la construction d'un droit censé être le plus attractif pour les investisseurs et les consommateurs

et en même temps rester protecteur du marché contre sa tendance à « sécréter » le monopole privé. Cette conscience a émergé dans le droit américain à la fin du 19^{ème} siècle via le « Sherman Act », appliqué contre la « Standard Oil » par une justice qui a ordonné le démantèlement du géant énergétique à cause des effets négatifs de son monopole sur le marché et la société. En droit français, l'Ordonnance de 1945 avait mis en place des sanctions pénales contre les pratiques anticoncurrentielles pour garder une certaine idée du marché au service de l'intérêt général. Cet interventionnisme du 20^{ème} siècle est désormais prescrit, vu que la régulation de l'économie n'est plus le fait de la diriger, mais d'instaurer un fonctionnement qui permet un dosage habile de différents pouvoirs dans la gestion d'un environnement ou la résolution d'un conflit. « Intervenir » dans le marché, pour y maintenir une pluralité positive et répondre aux impératifs du « développement », nécessite une action étatique qui s'exprime par une régulation basée sur le droit, qui se transforme d'un outil protégeant la concurrence libre, tentée par le monopole, en un instrument qui régule la concurrence utile. Au-delà d'un « droit de la pratique concurrentielle », la régulation du marché doit reposer sur un système juridique qui englobe aussi bien la consommation, la communication ou

le marché public, que le fonctionnement de la para-structure censée privilégier le jeu « pluri acteur » de l'économie. Dans ce sens, la régulation influence les pouvoirs traditionnels de l'État par la mise en place d'« Autorités Administratives Indépendantes ». Ces autorités concentrent des prérogatives, qui contrastent avec la « séparation des pouvoirs », au service d'une régulation sectorielle [4] ou transversale, confirmant le pluralisme comme source de légitimité des nouveaux espaces de l'« autonomie normative ».

Le « droit de la régulation », qui s'examine à travers l'action de ces autorités, est donc un ensemble de prérogatives déléguées par l'État à des institutions dotées d'une autonomie fonctionnelle par rapport au gouvernement [5] ou à la justice. Ce redéploiement obéit à une logique d'efficacité [6] justifiée à la fois par l'expertise technique du régulateur, le rythme des procédures et le respect des normes de « bonne gouvernance ».

Contrairement aux pouvoirs judiciaire ou exécutif, les agences de régulation proposent des solutions qui ne se réduisent pas à la seule application de la « norme », mais intègrent la rationalité du marché par de nouvelles formes d'interprétation. Ils adoptent une analyse juridique qui permet de mesurer un effet anticoncurrentiel, d'établir un bilan économique, d'apprécier un fait dommageable à la concurrence ou de proportionner des sanctions. Cohabitent avec l'organisation judiciaire compétente en matière commerciale, pénale, civile ou administrative pour intervenir sur la concurrence, les autorités de régulation tirent leur légitimité de l'indépendance vis-à-vis de l'État et du secteur contrôlé. Elles sont censées contribuer à l'harmonisation de l'« action régulatrice »



De l'«ordre public concurrentiel»

suite de la page 11

par le dépassement du « polycentrisme » institutionnel et la dispersion des sources juridiques. La difficulté réside aussi dans le fait que le droit de la concurrence mobilise le droit pénal considérant que le marché est une institution qui dépend de la confiance. La « sanction » vise à assurer les conditions d'une concurrence effective qui respecte l'autonomie des acteurs, la liberté d'accès au marché, la transparence de l'offre et l'absence de discrimination. Cette représentation de l'« ordre public concurrentiel » [7] élabore ainsi un droit répressif qui synthétise les formes de sanction existantes pour s'adapter au contenu indéterminé des infractions à la concurrence, qui vont du délit d'initié aux ententes illicites en passant par la publicité mensongère. Toutefois, au risque que les entreprises s'inscrivent dans la défiance, le « droit pénal de la concurrence » élabore un système hybride qui n'atteint pas la réprimande morale, et instaure la différenciation coercitive via l'application de sanctions administratives comme les amendes fiscales, douanières [8] ou celles relatives aux prix. Les autorités de régulation, résultat d'un discrédit du rôle réglementaire de l'État, doivent être dotées de ces pouvoirs au-delà des prérogatives de recommandation, de production normative, de surveillance ou d'injonction.

Au Maroc, la libéralisation de l'économie a participé à l'évolution du droit de la concurrence qui a provoqué une mutation dans l'ordonnancement juridique du pays. La promulgation de la loi sur les marchés publics, l'audiovisuel, la concurrence, sont autant de mesures qui sollicitent les concepts de « gouvernance », de « transparence » et de « loyauté ». La mise en place d'« agences de régulation » exprime aussi une volonté de rupture dans ces secteurs qui inscrivent le Maroc dans la mondialisation, à savoir les télécommunications et l'au-

diovisuel, affectés par l'absence de sanctions liées aux pratiques déloyales, le manque de coordination institutionnelle ou la défaillance de la justice. En effet, les années 2000 ont connu la mise en place de l'ANRT, la HACA et le Conseil de la Concurrence, qui ont déstabilisé le phénomène d'« opacité » qui n'exprime plus un mode de gouvernance systémique mais de simples réticences vis-à-vis du droit. D'une part, la régulation sectorielle peut être illustrée dans le domaine de la communication, dont l'agent régulateur a pour rôle, selon la loi, d'« assurer le respect du pluralisme, de la liberté d'expression, des institutions et de la dignité des individus et à proposer au gouvernement les mesures de nature à permettre le respect de ces principes ». D'autre part, la régulation de « direction » est prévue par la mise en place du Conseil de la Concurrence qui est passé d'une instance consultative à une « autorité administrative » sur la base de l'article 166 de la Constitution de 2011. Toutefois, la loi 6/99 sur la concurrence et les prix ne s'est toujours pas adaptée à cette nouvelle légitimité constitutionnelle qui doit donner au Conseil des prérogatives d'arbitrage et de sanction pour amorcer le passage à un État post moderne défenseur de l'« ordre public concurrentiel ». Cette volonté de réforme n'exprime pas non plus la réalité des transformations au niveau de la dialectique État/Marché, considérant que l'expérience de ces agences ne permet pas de répondre à la question de l'« hybridité institutionnelle » qui entretient les espaces d'opacité. Il ne s'agit pas de remettre en cause ce qui a été démontré quant au processus de réforme, mais d'alerter sur l'aspect instrumental de la revendication de transparence qui serait un simple déplacement de comportements considérés « archaïques » compte tenu du rapport de l'État et du Marché avec la « norme », notion qui reste abstraite à la fois dans la

conscience collective et la culture économique. Le recours à la régulation pourrait être une clé de la modernisation de l'État, dont la crainte de dépossession s'en trouverait atténuée dès lors que l'évolution s'inscrirait dans le redéploiement plutôt que dans le recul de son pouvoir politique.

Avril 2014 > Working Paper

www.economia.ma/fr/numero-20/wp/de-l-ordre-public-concurrentiel



Omar Benjelloun

Avocat Inscrit aux Barreaux de Marseille et Rabat,
spécialiste en Droit économique
et Droit pénal général et des affaires.



Conférencier
au
5^{èmes} Rencontres
de CYBÈLE
pendant la semaine
économique
de la Méditerranée
à Marseille

[1] J.-P. Fitoussi, *La démocratie et le marché*, Collection du nouveau collège de philosophie, Grasset, 2004.

[2] J. Chevallier, « État et ordre concurrentiel » in *L'ordre concurrentiel*, Mélanges en l'honneur d'A. Pirovano, Frison-Roche, 2003.

[3] A. Delaubadère, P. Delvolvé, *Droit public économique*, 5^{ème} éd, Dalloz, 1986 ; G. Farjat, *Pour un droit économique*, PUF, 2004.

[4] M.-A. Frison Roche, « Les nouveaux champs de la régulation », in *La régulation : nouveaux modes ? nouveaux territoires ?*, RFAP n° 109, 2004.

[5] T. Juot : « Il n'y aura pas de marché ouvert sans régulateur », *les petites affiches*, 23/10/2002.

[6] Y. Gaudemet, « La concurrence des modes et des niveaux de régulation (introduction) », RFAP, 2004/1, n°109.

[7] M.-A. Frison Roche, *Les enjeux de la pénalisation de la vie économique*, Dalloz, 1997.

[8] D. Vaillant, « Les sanctions administratives », *Rapport de Synthèse AJDA*, 2001.



Le Monde

Trans-Maghreb Express. Le Maroc se fait peur avec sa jeunesse

Par Florence Aubenas, journaliste au Monde

De Tanger à Tripoli, la journaliste Florence Aubenas a traversé le Maghreb et ses frontières.
Une épopée à découvrir en six épisodes



Photo Dawaira pour «Le Monde»

Il faut la montre, absolument, et qu'elle soit énorme, dorée, plus large que le poignet, avec le « \$ » de dollar frappé sur le cadran. Elle doit être de marque Swatch, même si elle se révèle, en général, une imitation. Puis il faut le survêtement, les baskets, mais c'est la coupe de cheveux qui signe l'ensemble, nécessitant un tel doigté que certains barbiers du souk, à Casablanca, refusent de s'y risquer : cheveux un peu longs sur le haut de la tête et rasés au plus près sur les tempes, laissant une ombre brune, veloutée où le rasoir dessine des motifs, un lézard ou bien le logo Nike. Des garçons comme ça, il y en a partout dans le monde, avec un net penchant pour les stades de football.

À Casablanca, on les trouve surtout dans les commissariats. Regardez celui-ci, au hasard : il doit avoir 20 ans, apprenti chez un traiteur. Il est menotté sur une chaise. Des policiers et des journalistes lui tournent autour, reniflant la bête, la filmant au portable, se passant des photos, récupérées sur Facebook, où l'apprenti chevauche un scooter flanqué de quatre téléphones et d'un grand couteau, prêté par un ami boucher.

« Quand on s'est réveillé, on ne parlait que de ça »

Ils sont des centaines comme lui, interpellés chaque jour à travers le Maroc, tandis que des communiqués affirment gravement :

« Leur look prouve qu'ils appartiennent au phénomène tcharmil, ces bandes qui installent la terreur dans la population. »

Parfois, on les fait monter dans des cars de police pour leur tondre la tête, en pleine rue.

Cela a commencé fin mars 2014, d'un coup. « *La veille, on ne connaissait même pas le nom de tcharmil et quand on s'est réveillé, on ne parlait que de ça, me raconte Aziz. Il y en avait de pleines pages dans les journaux, avec des pétitions sur Internet qui demandaient le retour de la sécurité.* » Nous sommes assis dans un parc de Casablanca, sous des palmiers gracieusement décoiffés. Plus loin, des jeunes gens s'étirent dans l'herbe, on dirait des chats au soleil. Aziz m'a proposé de me faire rencontrer des tcharmil de son

quartier, ça m'a semblé un point de départ idéal pour mon périple dans le Maghreb, du Maroc à la Libye.

Aziz allume une cigarette. À l'instant où il est en train de me détailler les descentes de police, des uniformes jaillissent de nulle part et se mettent à embarquer à coups de pied les jeunes gens posés dans l'herbe.

Pas de hausse de la délinquance

Les crimes reprochés aux tcharmil, en revanche, n'apparaissent pas clairement : pas de hausse de la délinquance ni de phénomène d'ultraviolence. Trois ans après les « printemps arabes », « l'opération tcharmil » ressemble à un suspense postrévolutionnaire, une énigme policière où on connaîtrait les coupables, mais c'est le crime qu'il faut découvrir.

Aziz aurait préféré qu'on se voie dans le café où il a ses habitudes et ses amis. Voilà quelques jours, la police a glissé au patron à son propos : « *Celui-là va finir par te foutre la merde.* » Depuis, Aziz ne peut plus s'asseoir à aucune terrasse près de chez lui.

En 2011, pendant le 20-Février (l'appellation locale du « printemps arabe »), Aziz faisait partie de ces émigrés qui ont lâché de bons boulots et une carte de séjour en Europe pour un billet retour vers le Maroc. Trois ans plus tard, il garde comme une blessure ouverte que la révolution n'ait pas eu lieu.

Quelqu'un passe, lui glissant un mot : trop compliqué de rencontrer les tcharmil du quartier, la peur des journalistes. « *Il y a une grosse pression. Le pouvoir est en train de tout reprendre en main.* »



Le Monde Trans-Maghreb Express. Le Maroc se fait peur avec sa jeunesse

Par Florence Aubenas, journaliste au Monde

« Gamins sinistres »

Mon portable sonne : c'est Abdel, un agent immobilier à Marrakech – lui dit « Kech-Kech » – dont un collègue à Paris m'a donné le contact. Il s'esclaffe quand je lui explique que je m'intéresse aux tcharmils.

« Ces gamins sinistres ! Tu n'es pas dans le coup : je t'invite ici pour un tour sur Dollar Boulevard, les gens du Golfe font la fête, filles, alcool, tout ce qui est interdit chez eux. »

Je m'entends lui demander faiblement – et sans illusion sur sa réponse – : « Tu pourrais me faire inviter pour mon reportage ? » Par charité, Abdel ne prend pas la peine de relever.

En attendant, je pars tenter ma chance au tribunal de Casablanca. Tcharmil ? Une employée au greffe hausse les épaules : « On l'a échappé belle avec le "printemps arabe", on ne veut pas devenir l'Egypte ou la Syrie. Il faut en finir maintenant avec ces voyous. »

Elle m'envoie salle 8, neuve et blanche, où un juge est en train de rabrouer un trafiquant de drogue sur le retour. « Vous étiez au café avec des filles qui sucent la chicha : on se croirait en Occident. Où sont les mœurs ? » Il fait très chaud. Dehors, on entend une manifestation pour des prisonniers politiques, arrêtés pendant une marche de gauche en avril. De son côté, Justice et Bienfaisance, organisation islamiste dominante en 2011, a choisi de ne plus s'afficher dans les rues pour faire « un travail social en profondeur ».

« Leur look, un trouble en soi à l'ordre public »

Dans le hall du tribunal, des policiers harcèlent des jeunes gens, à grandes volées de claques, au milieu d'une indifférence générale. La montre, la coiffure, tout y est. Un petit roux proteste : « On vient au procès de nos amis, on a le droit. » Les amis en question sont dans le box de la salle 3, un lycéen au visage marqué par les coups et un mécanicien tétanisé par l'humiliation : sa coiffure a été dévastée à coups de tondeuse. C'est lui que plaignent ses

copains. « Il aurait préféré qu'on lui arrache le cœur. » Selon un avocat, ces deux-là ne sont poursuivis « que pour leur look, un trouble en soi à l'ordre public ». Un autre gamin traîne plus loin, sourire grand ouvert sur un appareil dentaire : « Moi aussi, j'ai été arrêté, mais mes oncles sont dans la police. »

Le soleil tombe quand la petite troupe se replie vers son quartier, quelques rues de terre derrière une bretelle d'autoroute. Procès ajourné. C'est en allant au stade que les deux ont été arrêtés. « Au match, on apprend à ne plus avoir peur, à se battre contre la police. On apprend tout », dit « Petit Roux ». Un autre joue avec une mèche en queue de rat sur sa nuque, dernier souvenir de sa coiffure à lui. Son père l'a obligé à en changer « pour éviter les ennuis ».



Soudain, on se tait

Il explique qu'il a failli tomber dans la drogue, comme beaucoup, dès 12 ans, les cachetons surtout. On passe de maison en maison, chacun veut se raconter, voix hésitantes et excitées de ceux qui n'en ont pas souvent l'occasion. Sur le ton d'un grand secret, l'un explique que les tcharmils se lacèrent les bras, se font des tatouages terribles, copiés sur ceux des prisonniers. « MAT » est le plus célèbre : « Maman Avant Tout ». Selon « Petit Roux », le nom de tcharmil viendrait de l'argot des taules, une farce d'herbes et d'épices, qui désigne les jeunes caïds. « Ça plaît aux filles », dit un autre tout bas, rouge à l'idée qu'on puisse l'entendre.

On décide d'aller au lac, derrière les maisons, une vaste flaque qui sert d'égout. Soudain, on se tait. Ici, chaque quartier est aussi transparent qu'un aquarium,

quadrillé par un réseau d'indicateurs et surtout par le khadem, personnage familier et redouté. Lui tient son monde, fort de prérogatives administratives : le khadem rédige des rapports sur les uns ou les autres et délivre les certificats, naissance, résidence. « S'il te les refuse, c'est comme si tu n'existais pas », dit « Queue de rat ».

Le 20-Février avait fait du khadem une cible des slogans, au point que certaines fonctions lui avaient été retirées. « Il passait tête baissée comme un chien. » Depuis l'opération tcharmil, le khadem a retrouvé sa superbe. Certains le réclament au nom de « l'insécurité ». « Queue de rat » se penche vers moi : « Partez, maintenant, c'est mieux pour nous. »

« La moitié de la ville travaille dans le tourisme, l'autre dans la police »

Mon téléphone sonne.

« C'est Abdel de Kech-Kech. Je t'ai trouvé une fille qui travaille dans un spa-hammam, qui connaît une fille qui connaît des Saoudiens... Ça t'intéresse ? Et toi ? Encore sur les tcharmils ? Ici, il n'y en a pas, c'est super-sécurisé. La moitié de la ville travaille dans le tourisme, l'autre dans la police. »

Et il part d'un grand rire entraînant. Je n'ose pas lui dire qu'on roule vers Ouarzazate – lui dit « Zazate » – avec Soraya El-Kahlaoui, une sociologue marocaine de 26 ans. On va voir Amina Morad.

Amina vaut qu'on traverse tous les déserts. Elle a été réceptionniste, masseuse, assistante dentaire. En 2009, elle tente de se rabattre sur un travail en cuisine. « Je ne pouvais pas espérer mieux que ça », dit-elle. Et elle tend un visage de tragédienne, puissant et un peu défait, yeux noirs de kôhl, teint blanc de poudre : « Regarde mes rides. Ils préfèrent les filles jeunes, plus diplômées et moins chères. » Mais, même en cuisine, Amina ne décroche rien : c'est le début de la crise en Europe, entraînant ici l'effondrement du tourisme. Amina s'embarque dans le microcrédit en essayant d'ouvrir une boutique.



Le Monde Trans-Maghreb Express. Le Maroc se fait peur avec sa jeunesse

Par Florence Aubenas, journaliste au Monde

Surendettement

Du même coup, elle tombe sur Benasser Ismaini, qui a milité avec les diplômés-chômeurs, tenté une agence pour vacanciers de luxe, fait de la figuration dans les studios de cinéma de Ouarzazate, dont une apparition en dieu grec. Ça remonte à plus de vingt ans, mais Benasser aime la mentionner. Lui aussi est surendetté. Ces deux losers de la mondialisation, roulés par le ressac des crises, vont devenir les Bonnie and Clyde du microcrédit. Cette idée généreuse d'un Prix Nobel indien – prêter de l'argent aux exclus du système bancaire pour monter leur projet – est devenue leur pire cauchemar.

Il faut d'abord s'imaginer le 20 février 2011 à Ouarzazate. Cela fait des jours que tout le Maroc est devant la télévision, hypnotisé par ces images de foules arabes dans les rues, en Tunisie, au Yémen ou en Egypte. « *Cela a fini par nous sembler tellement normal qu'on a fait pareil* », s'étonne encore un syndicaliste. Il faut dire que la province de Ouarzazate ne manque pas de luttes qui couvent, ouvriers des mines de phosphate, villageois révoltés par la corruption des aides agricoles, enseignants, employés des usines de gaz, licenciés des grands hôtels. « *Les autorités nous laissaient faire sans oser intervenir. On se sentaient forts* », continue le syndicaliste.

« On voulait toutes notre crédit »

À l'époque, Amina est persuadée que le 20-Février va réussir. Elle se dit : « *Je vais faire ma petite imitation.* » Benasser et elle lancent l'Association des victimes du microcrédit avec pour mot d'ordre « *Arrêtons de payer* ».

Et de toute la région affluent des femmes, plus de 4 500, la plupart analphabètes, qui brandissent des contrats aux dates fantaisistes, aux taux d'intérêt grimant jusqu'à 100 %, parfois plus de 50 000 dirhams (4 500 euros) de dettes cumulées, une fortune.



Photo Dawarra pour «Le Monde»

Toutes décrivent la même scène, ce jour où quelqu'un a frappé à leur porte. C'est Meriem qui raconte, 45 ans, domestique. « *L'employé m'a dit : "Je vais améliorer ta vie, qu'est-ce que tu sais faire ?"* » Meriem n'a aucune idée, mais l'employé en a pour elle, toujours les mêmes d'ailleurs, tisser un tapis ou élever un agneau. Les sommes prêtées ne permettent pas davantage, de 500 à 1 000 dirhams. Mais c'est un début, n'est-ce pas ? « *On voulait toutes notre crédit. On ne parlait que de ça* », dit une autre femme. Elle est grande, plutôt belle, un chapeau à pompons multicolores. Dans la région, c'est le mari qui tient la bourse : la plupart des femmes n'ont jamais eu plus que quelques dirhams en main pour le hammam.

« J'étais prête à payer avec mon sang tellement j'avais honte »

Agdz, dans la région d'Ouarzazate.

L'arrivée du prêt est une fête. Quelques-unes achètent un peu de laine pour le tapis, mais surtout de la viande et du sucre. « *On voulait une autre existence, on croyait que c'était possible, avec un service d'assiettes pour recevoir, des couches jetables et des lingettes pour les bébés, comme ma cousine de Rabat* », reprend la dame au chapeau. Pour la sociologue Soraya El-Kahlaoui, « *elles ont*

vécu le microcrédit comme le droit à un mode de vie urbain, auquel elles n'auraient pas rêvé il y a vingt ans ».

La suite, chacun la devine : les gains aléatoires, les traites qui s'accumulent, les femmes qui prennent un nouvel emprunt pour rembourser le premier et puis un autre, les employés qui débarquent pour exiger l'argent, « *sinon on prend le frigo demain* ». Et ils viennent. Et ils prennent le frigo devant tout le quartier. Parfois, un employé crie : « *C'est le roi que vous volez !* » Alors on chancelle. « *J'étais prête à payer avec mon sang tellement j'avais honte* », se souvient une femme. « *Je pensais que ces gens nous avaient aidés et qu'on les trahissait.* »

Prison ferme

Cour intérieur d'une maison d'un victime d'organismes de microcrédits à Agdz, dans la région d'Ouarzazate.

Les filles arrêtent l'école, tout est vendu, bracelets, coussins, sauf la télé, bien sûr : « *Ce serait perdre la vie.* » Chez celle qui nous reçoit, c'est le dernier objet dans les pièces nues. Le plus surprenant est que personne n'a arrêté la machine : les associations de microcrédit se sont multipliées, cinq rien qu'à Ouarzazate. Pas de croisement de fichiers, pas de suivi des projets. Et d'ailleurs plus de projets du tout : on prête à tout-va, pour un mariage, une maladie ou sans explication.



Le Monde **Trans-Maghreb Express. Le Maroc se fait peur avec sa jeunesse**

Par Florence Aubenas, journaliste au Monde

Au début, les femmes ont si peur de manifester qu'elles s'enfuient en se cachant le visage. « *Mais ils étaient trop méchants avec nous, on n'avait plus le choix* », dit Amina. Le mot d'ordre gagne d'autres villes, l'association dépose plainte contre des organismes de microcrédit. Eux répliquent. Soutenue par Attac-Maroc, Amina est sûre de sa victoire. De procédure en procédure, trois ans ont passé. Les banderoles sont repliées, certains meneurs condamnés, d'autres sont rentrés dans le jeu institutionnel. Les rues de Ouarzazate sont vides. Reste Amina. Les autorités la sermonnent : « *Tu es divorcée, tu ne connais personne. Eux font venir des avocats qui logent au Berbère Palace, à 30 000 dirhams la nuit : tu ne peux pas lutter.* »

Elle vient d'être condamnée à un an de détention.

« *Quand je crie dans la rue, je suis soulagée. Mais le soir, je me sens si seule : et s'ils venaient me capturer ? Tu as vu les gens qui vont en prison ? Ils rentrent avec un cerveau, ils ressortent parfois en bavant.* »

Réunions locales

Dans un village à côté, des enseignants racontent que l'opération tcharmil a commencé ici aussi. « *Aucun jeune ne porte cette coupe chez nous, alors ils ont arrêté un petit couple qui s'embrassait.* » Des notables ont pris à partie les enseignants :

« *Vous avez voulu la liberté avec vos manifestations ? Maintenant, vous ne pouvez même plus sortir de chez vous à cause de l'insécurité. Vous ne savez pas vivre en démocratie.* »

Dans la plupart des régions, « *une réunion locale sur l'opération tcharmil a été organisée avec la presse, les associations, la police* », explique Mohamed Madlouf. Sur la route du retour, nous nous sommes arrêtées à Ben Slimane, à une cinquantaine de kilomètres de Casablanca, où Madlouf dirige la section de l'Association marocaine des droits humains, un sérieux contre-pouvoir au Maroc.

Pendu

Au souk hebdomadaire d'Agdz où l'on peut croiser beaucoup de personnes qui ont été victime d'organismes de microcrédits.

Ici, un garçon a été retrouvé mort après avoir été tondus au commissariat. Hameau pauvre, maison plus pauvre encore, pas d'eau, un toit de tôle sous des nuées de mouches et de sacs en plastique. Un proche de la famille, blouson de Skaï râpé, me conduit vers la grange où une cordelette de plastique s'effiloche à une poutre. Il était pendu là. Sa mère l'a trouvé à 4 heures du matin, en allant le chercher pour vendre les oeufs. Il avait été attrapé la veille à la fête du village.

Désormais, l'homme au blouson se ronge d'interrogations : est-ce vraiment un suicide ou une mise en scène ? Aussitôt, il se reprend, effrayé de son audace, désignant le drapeau marocain, hissé devant la maison depuis l'affaire, et une photo de Mohammed VI. C'est une sorte de code, qui court à travers le pays, proclamant à la fois une protestation et sa limite : ici, on n'est pas content mais on ne veut pas tout démolir. L'installation secrète aussi, espère-t-on, un pouvoir magique : « *Si on crie "vive le roi !", peut-être sera-t-on frappé moins fort ?* » Son sourire tremble d'humilité. « *Il est beau gosse, non ? Il ne nous reste que lui.* »

À Ben Slimane, des menottes, des talkies-walkies, un pick-up avaient été attribués à la police deux jours avant la mort du garçon. Madlouf reprend :

« *Le pouvoir veut retrouver son emprise, mais il ne peut plus se permettre de cogner à tout-va. Alors il justifie son action grâce à l'opération tcharmil en ciblant ceux que personne ne défendra, sans argent, sans appui.* »

« Je croyais que tout le monde voulait faire la révolution »

La voiture longe la corniche de Casablanca, centres commerciaux gardés par des vigiles, Prada et Vuitton, le port qui va devenir une marina, et les anciens dockers qui mendient dans leur blouse bleue. La bonne humeur tonitruante d'Abdel de « Kech-Kech » fait vibrer mon portable.

« *Toujours dans tes drames ? Vous n'êtes pas possibles, les journalistes ! Tu verras : le Maroc sera bientôt le seul pays arabe où vous pourrez encore aller, vous les Occidentaux, avec la Jordanie peut-être.* »

Il est tard, je finis à une soirée, où s'engueulent des jeunes gens, plutôt intellectuels, plutôt de gauche et qui ont « *fait le 20-Février* ».

Une jeune femme se fâche :

« *Je croyais que tout le monde voulait faire la révolution. Mais non, les classes moyennes, les catégories capables de changer les choses se sont contentées de petites réformes.* »

Elle montre un trentenaire du doigt. « *Toi non plus, tu ne voulais pas aller au bout.* » Il se défend. « *On ne voulait ni la violence ni le chaos.* » Il se souvient de ce moment historique, celui de l'engagement, où chacun regarde celui qui sera son compagnon de voyage. C'est vrai, pense le trentenaire, ce jour-là il ne se voyait pas embarquer avec ceux qui avaient, massivement, manifesté à ses côtés. Les islamistes. Il y a un silence. On a fini toutes les bières.

Mon téléphone sonne. Je manque de dire « *Bonjour Abdel* », mais c'est Tida, une collègue du journal. « *À côté de Tanger, des tableaux ont été découverts. Tu devrais aller voir.* »

Article du quotidien Le Monde paru le 4 août 2014



L'Arctique, un enjeu global

Colloque du Centre d'études stratégiques de la marine (CESM)


Le CESM soutient l'association Euromed-IHEDN

Inscription obligatoire sur colloques@cesm.fr en précisant vos nom, prénom et organisme

COLLOQUE
L'ARCTIQUE :
UN ENJEU GLOBAL

avec la participation de Michel Rocard et Hubert Védrine

12 NOVEMBRE 2014



14h - 17h30 Amphithéâtre Foch
École Militaire - 1, Place Joffre - 75007 Paris
Renseignements et inscriptions sur colloques@cesm.fr

Dans quinze ans, l'Arctique sera-t-il encore un rêve de grand navigateur ?

Ce sera probablement une réalité économique. L'océan glacé du cercle polaire, soumis à une réduction rapide de sa banquise, dévoile petit à petit ses potentiels d'exploitation : de vastes nappes d'hydrocarbures off-shore, des routes de navigation plus courtes pour les grands porte-conteneurs : autant d'opportunités pour les armateurs et les assureurs. Et pourquoi pas du tourisme, dans un paysage encore vierge de présence humaine ? Un nouveau théâtre s'esquisse donc, avec ses potentialités comme ses particularités géographiques, qui impose de repenser les interventions en mer comme le sauvetage ou la lutte contre la pollution.

Le quatrième océan de la planète devient dès lors une question politique. Plusieurs nations ont fait état de revendications de Zones économiques exclusives, les unes et les autres usant de diplomatie navale pour placer leurs intérêts. Un Conseil arctique rassemble les pays côtiers et devient un espace de négociation. Le pouvoir soutient et prépare les investissements. Cet espace contient-il aussi une nouvelle fenêtre pour les forces navales ? La France, comme l'Union européenne, doit d'ores et déjà s'intéresser à ce nouveau chapitre de l'expansion maritime. Le colloque du CESM « L'Arctique, un enjeu global », avec Michel Rocard et Hubert Védrine, réalise cette prospective en rassemblant acteurs privés et acteurs publics, qui ensemble sont appelés à décider de ce nouveau cap.

La lettre mensuelle
vous informe sur les activités de l'association,
les conférences programmées,
les événements concernant la Méditerranée.
Des parutions de personnalités œuvrant
pour le rapprochement des deux rives de la Méditerranée,
vous y sont proposées.

Association EUROMED-IHEDN *chez COUSTILLIÈRE*
48, rue Gimelli - 83000 TOULON
Tél : 06 34 19 28 79
Contact entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr
Site www.euromed-ihedn.fr

Président : Jean-François Coustillière
Tél : 06 34 19 28 79
Chargé de communication : Daniel Valla



Bulletin d'adhésion à l'association Euromed-IHEDN

Bulletin à compléter et à renvoyer
en joignant votre règlement par chèque à l'ordre de association Euromed-IHEDN
à l'adresse suivante :
EUROMED-IHEDN chez COUSTILLIÈRE - 48, rue Gimelli - 83000 TOULON

Nom Prénom

Prénom du conjoint *si adhésion en couple*

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Tél. Fax

Je souhaite devenir membre actif de l'association Euromed-IHEDN

et règle la cotisation annuelle d'un montant de *cocher la case correspondant à votre choix :*

60 € (une personne) 90 € (couple) Etudiant (gratuit)

Cette qualité d'adhérent donne lieu à l'attribution d'une carte de membre actif d'Euromed-IHEDN
valable pour la durée du cycle en cours (de septembre 2014 à juillet 2015).

Je soutiens l'association et j'accompagne mon adhésion d'un don bénéficiant de la déduction fiscale

SEULS LES DONNS (en dehors de la cotisation annuelle) permettent de bénéficier de la déduction fiscale,
POUR UN PARTICULIER la réduction d'impôt est de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable
l'association vous délivrera un reçu en application du *rescrit fiscal* codifié à l'article L80C du Livre des Procédures fiscales.

un don de **100 €** ne vous coûtera réellement que **34 €**

Je souhaite soutenir l'association pour le cycle en cours

je complète mon adhésion par un don d'un montant de

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de **association Euromed-IHEDN**